L'observation que M. Mayraux Me. en chirurgie à d'ax
a communiquée à l'académie et dont elle ma chargé de lui
rendre compte, tend à prouver qu'au lieu de faire l'operation
césarienne à une femme morte grosse, il seroit plus àpropos de
faire l'extraction de l'enfant par les voies naturelles. Il se croit
autorisé à proposer ce moïen par préférence parcequ'ainsi
jour étant dans l'impossibilité de faire l'operation
césarienne faute d'instrument, il introduisit la main
dans le vagin, et pénétra jusques dans la matrice et fit
l'extraction d'un enfant vivant. la femme étoit grosse
de sept à huit mois, et M. Mayraux sans expliquer
combien il y avoit de tems qu'elle ~~femme~~ étoit morte quand
il arriva auprès d'elle, laisse entrevoir qu'il y avoit plus
de tems qu'il n'en faut pour que l'enfant ait pu survivre;
cependant l'enfant vit encore dit-il, au moins qu'il ne soit mort
depuis peu. cette observation me paroit manquer d'exactitude
dans le récit que nous en fait M. Mayraux je ne crains pas de
dire même de verité dans quelques points et d'ailleurs
elle me semble trop merveilleuse pour être proposée pour
modele.

[illegible]

le 8. 9.bre 1778.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

ARC 39 n° 7